



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 26 juin 2014

Conseillers communautaires en exercice : 137

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.1.14, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h50

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU (à partir du 1.1.14) Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, Mme Marie-Pierre MARQUIS Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.7), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE (jusqu'au 1.1.11), M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET (jusqu'au 2.2), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au 1.1.14), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Pauline JEANNIN (à partir du 1.1.7), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, Mme Laetitia SIMON, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel VIENET (jusqu'au 0.2 et à partir du 4.1), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF (à partir du 1.1.4) Beure : M. Philippe CHANEY, Mme Chantal JARROT Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Alain FELICE Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : Mme Andrée ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY, Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON, M. Philippe GUILLAUME Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISSON Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET (jusqu'au 5.4) Dannemarie-sur-Crête : Mme Catherine DEMOLY (à partir du 0.3), M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : M. Eric PETIT Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir du 1.1.10), Mme Ada LEUCI (à partir du 0.2) Montfaucon : M. Pierre CONTOZ, Mme Corinne PETER Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA, Mme Marie-Christine MARTINET Nancray : M. Vincent FIETIER, Mme Annette GIRARDCLOS Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 2.2) Osselle : Mme Sylvie THIVET Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON Pirey : Mme Odette COMTE, M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET, Mme Annie SALOMEZ Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER, Mme Nicole WEINMAN (jusqu'au 1.1.4) Routelle : M. Daniel CUCHE Saône : M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie GAUTHEROT, Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, Mme Valérie BRIOT, Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : Mme Laurence GUIBRET, M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN (jusqu'au 1.1.11), Vaire-Arcier : M. Charles PERROT Vaire-le-Petit : M. Jean-Noël BESANCON Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.4)

Étaient absents : M. Guericc CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Myriam EL YASSA, M. Abdel GHEZALI, Mme Danielle POISSENOT, Mme Anne VIGNOT, M. Bertrand ASTRIC, M. Philippe COURTOT, Mme Marie-Pascale BRIENTINI, Mme Brigitte ANDREOSSO, Mme Orienne DELAGUE, Mme Martine GIVERNET, Mme Catherine CUINET, M. Hugues TRUDET, Mme Francine MARTIN, Mme Pascale HANUS, Mme Christine BITSCHENE, Mme Julie BAVEREL

Secrétaire de séance : M. Daniel HUOT

Procurations de vote :

Mandants : F. GALLIOU (jusqu'au 1.1.13), E. ALAUZET (jusqu'au 1.1.6), T. BIZE (à partir du 1.1.12), P. BONNET (à partir du 2.3), P. BONTEMPS (à partir du 1.2.1), G. CHALNOT, YM. DAHOUI, A. GHEZALI, P. JEANNIN (jusqu'au 1.1.6), D. POISSENOT, M. VIENET (à partir du 0.3 et jusqu'au 3.11), A. VIGNOT, M. ZEHAF (jusqu'au 1.1.3), O. DELAGUE, M. GIVERNET, F. MARTIN, P. HANUS, N. WEINMAN (à partir du 1.1.5), D. JACQUIN (à partir du 1.1.12), J. BAVEREL

Mandataires : F. BAILLY (jusqu'au 1.1.13), F. PRESSE (jusqu'au 1.1.6), E. MAILLOT (à partir du 1.1.12), L. FAGAUT (à partir du 2.3), AS. ANDRIANTAVY (à partir du 1.2.1), T. MORTON, M. LOYAT, D. DARD, C. DEVESA (jusqu'au 1.1.6), C. MICHEL, J. GROSPERRIN (à partir du 0.3 et jusqu'au 3.11), C. CAULET, N. BODIN (jusqu'au 1.1.3), E. PETIT, F. LOPEZ, D. HUOT, P. DUCHEZEAU, J. KRIEGER (à partir du 1.1.5), JP. MICHAUD (à partir du 1.1.12), P. CHANEY

Délibération n°2014/002493

Rapport n°1.1.6 - Affectation des résultats 2013 au budget 2014

Affectation des résultats 2013 au budget 2014

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Résumé :

Suite au vote du Compte administratif 2013, il est proposé de reprendre et d'affecter au budget 2014 les résultats 2013 du budget principal et des budgets annexes.

Le résultat net total 2013 est de 31 402 189,55 € dont :

- Budget principal : 13 059 014,35 €,
- Budget annexe Transports : 12 811 431,06 €,
- Budget annexe CRR : 3 513 817,88 €,
- Budget annexe Déchets : 2 008 075,52 €,
- Budget annexe Zone du Noret : 9 850,74 €,
- Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul : 0 €.

Lors du BP 2014, les résultats du budget principal et des budgets annexes Transports, CRR et Noret ont été repris par anticipation. Les résultats sur le budget principal et sur les budgets annexes Transports et CRR font donc l'objet d'une régularisation en DM I 2014. Quant au BP 2014 du budget annexe Déchets voté en décembre dernier, il n'intégrait pas de reprise anticipée des résultats. Ceux-ci sont donc repris en DM I 2014.

La détermination des résultats s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du compte administratif (procédure normale). Les résultats peuvent aussi être estimés en fin d'année et repris dans leur totalité, sur la base d'une prévision de compte administratif dite de pré-CA (reprise anticipée).

Il est rappelé que le budget primitif 2014 a été voté, le 13 mars 2014, avec reprise anticipée des résultats 2013. Le budget primitif du budget annexe Déchets a été voté le 19 décembre 2013 sans reprise des résultats 2013.

La délibération de reprise et d'affectation définitive des résultats doit intervenir après le vote du compte administratif du budget principal et des budgets annexes. Les résultats 2013 sont alors intégrés et/ou régularisés dans le budget 2014 lors de la décision budgétaire modificative n°1 (DMI 2014).

Rappel des règles applicables en matière d'affectation de résultat :

- le résultat d'investissement 2013 est inscrit au budget 2014 (nature 001) en dépenses ou recettes selon qu'il s'agisse d'un déficit ou d'un excédent. Il ne fait pas l'objet de l'émission d'un mandat ou d'un titre, il est simplement constaté et sera intégré dans le résultat de clôture de l'exercice 2014,
- le résultat de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (déficit d'investissement et besoin de financement des restes à réaliser). Dans ce cas, un titre sera émis en recettes d'investissement (nature 1068).
Après couverture du besoin de financement de la section d'investissement, le solde peut être affecté en investissement (nature 1068) ou conservé en fonctionnement.

Dans ce dernier cas, il est inscrit au budget 2014, ne fait pas l'objet de l'émission d'un titre (nature 002) et sera constaté dans le résultat de clôture de l'exercice 2014.

I. Budget principal

A/ Les résultats de l'exercice 2013

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	72 184 382.99	20 811 108.77
	Dépenses réalisées d'ordre	7 826 342.22	254 279.35
	Total	80 010 725.21	21 065 388.12
Recettes	Recettes réalisées réelles	93 310 260.55	9 988 182.67
	Recettes réalisées d'ordre	254 279.35	7 826 342.22
	Total	93 564 539.90	17 814 524.89
Résultat 2012		8 747 860.72	-5 991 797.83
Résultat de clôture par section		22 301 675.41	-9 242 661.06
RESULTAT TOTAL (excédent)		13 059 014.35 €	

B/ Les restes à réaliser d'investissement

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre. Ils sont reportés au budget de l'exercice suivant.

En dépenses, les restes à réaliser s'élèvent à 2 054 339, 13 €. En recettes, ils s'élèvent à 86 995, 64 €. Au total, les besoins de financement des restes à réaliser 2013 s'établissent à 1 967 343, 49 €.

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget principal, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2013 de 22 301 675,41 € :

- en recette d'investissement pour 11 210 004,55 € afin de couvrir prioritairement le déficit d'investissement de 9 242 661,06 € et le besoin de financement des restes à réaliser de 1 967 343,49 € ;
- en recette de fonctionnement pour 11 091 970,86 € (solde).

Il convient de modifier l'affectation des résultats 2013 prévue au Budget 2014 (cf. DM 1 2014 : + 8 400 €).

II. Budget annexe Transports

A/ Les résultats de l'exercice 2013

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	33 333 380.98	127 989 256.08
	Dépenses réalisées d'ordre	3 149 948.97	915 522.14
	Total	36 483 329.95	128 904 778.22
Recettes	Recettes réalisées réelles	42 951 480.55	166 330 956.15
	Recettes réalisées d'ordre	862 272.57	3 203 198.54
	Total	43 813 753.12	169 534 154.69
Résultat 2012		360 777.42	-35 509 146.00
Résultat de clôture par section		7 691 200.59	5 120 230.47
RESULTAT TOTAL (excédent)		12 811 431.06 €	

L'excédent d'investissement s'explique par la mobilisation de l'emprunt fin 2013 pour l'opération TCSP. Ce choix s'explique par l'état des conditions de marché fin 2013 (taux bas et anticipation d'une reprise de la hausse des taux en 2014). Cf délibération CA 2013.

B/ Les restes à réaliser d'investissement 2013

En dépenses, les restes à réaliser s'élèvent à 277 886,40 €. Il n'y a pas de restes à réaliser en recettes.

C/ Affectation des résultats

L'excédent d'investissement de 5 120 230,47 € est reporté en recette d'investissement et couvre le besoin de financement des restes à réaliser (277 886,40 €).

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2013 de 7 691 200,59 € pour partie :

- en recette de fonctionnement pour 23 013,46 €.

Fin 2013, la subvention d'équilibre a été calculée en fonction d'une prévision de CA 2013. Au vu du CA définitif, cette dernière a été surestimée de 23 K€. Il convient donc d'affecter ce montant en fonctionnement.
- en recette d'investissement pour 7 668 187,13€ (le solde).

Il convient de modifier l'affectation des résultats 2013 prévue au Budget 2014 (cf DM 1 2014 : + 2 454,17).

III. Budget annexe Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

A/ Les résultats de l'exercice 2013

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réelles	6 008 562.18	7 184 810.92
	Dépenses d'ordre	21 200.99	2 244 899.88
	Total	6 029 763.17	9 429 710.80
Recettes	Recettes réelles	6 076 919.41	11 133 601.19
	Recettes d'ordre	0.00	2 266 100.87
	Total	6 076 919.41	13 399 702.06
Résultat 2012		68 744.65	-572 074.27
Résultat de clôture par section		115 900.89	3 397 916.99
RESULTAT TOTAL (excédent)		3 513 817.88 €	

En fonctionnement, le résultat s'explique par un montant de subvention d'équilibre 2013 calculée en fonction d'une prévision de CA 2013 associé à la reprise d'excédents antérieurs du résultat de fonctionnement pour 68 K€.

Le résultat d'investissement (3,4 M€) s'explique par la perception du FCTVA lié à la Cité des Arts en fin d'exercice 2013. Cf délibération CA 2013.

B/ Les restes à réaliser d'investissement

En dépenses, les restes à réaliser s'élèvent à 82 655,53 €. Il n'y a pas de restes à réaliser en recettes.

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe CRR, il est proposé d'affecter totalement l'excédent de fonctionnement 2013 de 115 900,89 € en recettes de fonctionnement. L'excédent d'investissement de 3 397 916,99 € est reporté en recette d'investissement et couvre par ailleurs le besoin de financement des restes à réaliser (82 655,53€).

Il convient de modifier l'affectation des résultats 2013 prévue au Budget 2014. (cf DM 1 2014 : + 32 526 €).

IV. Budget annexe Déchets

A/ Les résultats de l'exercice 2013

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	17 679 665.41	692 690.33
	Dépenses réalisées d'ordre	916 400.00	78 940.00
	Total	18 596 065.41	771 630.33
Recettes	Recettes réalisées réelles	19 496 358.29	139 620.00
	Recettes réalisées d'ordre	78 940.00	916 400.00
	Total	19 575 298.29	1 056 020.00
Résultat 2012		381 894.01	362 558.96
Résultat de clôture par section		1 361 126.89	646 948.63
RESULTAT TOTAL (excédent)		2 008 075.52 €	

Il est important de noter que l'accroissement de l'excédent de fonctionnement entre 2012 et 2013 ne provient pas d'un sur-encaissement de redevance mais pour sa très grande part de l'encaissement exceptionnel et non attendu de subventions pour 793 K€, associé à la reprise d'excédents antérieurs du résultat de fonctionnement pour 382 K€. Cf délibération CA 2013.

B/ Les restes à réaliser d'investissement

En dépenses, les restes à réaliser s'élèvent à 516 402,62 €. Il n'y a pas de restes à réaliser en recettes.

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Déchets, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2013 de 1 361 126,89 € en recette de fonctionnement. L'excédent d'investissement de 646 948,63 € est reporté en recette d'investissement et couvre le besoin de financement des restes à réaliser (516 402,62 €).

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM I 2014.

V. Budget annexe Zone d'activité du Noret

A/ Les résultats de l'exercice 2013

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	15.24	628 000.00
	Dépenses réalisées d'ordre	8 930.70	30.48
	Total	8 945.94 €	628 030.48 €
Recettes	Recettes réalisées réelles	8 915.46 €	628 000.00 €
	Recettes réalisées d'ordre	30.48 €	8 930.70 €
	Total	8 945.94 €	636 930.70 €
Résultat 2012		0.00 €	950.52 €
Résultat de clôture par section		0.00 €	9 850.74 €
RESULTAT TOTAL		9 850.74 €	

B/ Les restes à réaliser d'investissement Etat : néant.

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Zone d'activités du Noret, l'excédent d'investissement de 9 850,74 € est reporté en section d'investissement.

Cette proposition d'affectation est conforme au BP 2014.

VI. Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul

A/ Les résultats de l'exercice 2013

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	280 354.66	0.00
	Dépenses réalisées d'ordre	220.46	280 464.89
	Total	280 575.12 €	280 464.89 €
Recettes	Recettes réalisées réelles	110.23 €	280 244.43 €
	Recettes réalisées d'ordre	280 464.89 €	220.46 €
	Total	280 575.12 €	280 464.89 €
Résultat 2012		0.00 €	0.00 €
Résultat de clôture par section		0.00 €	0.00 €
RESULTAT TOTAL		0.00 €	

B/ Les restes à réaliser d'investissement Etat : néant.

VII. Budgets consolidés (pour information)

A/ Résultats consolidés

Il s'agit là des résultats 2013 de l'ensemble des budgets (budget principal et budgets annexes) au vu de l'ensemble des réalisations (réelles et d'ordre).

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	129 486 361.46 €	157 305 866.10 €
	Dépenses réalisées d'ordre	11 923 043.34 €	3 774 136.74 €
	Total	141 409 404.80 €	161 080 002.84 €
Recettes	Recettes réalisées réelles	161 844 044.49 €	188 500 604.44 €
	Recettes réalisées d'ordre	1 475 987.29 €	14 221 192.79 €
	Total	163 320 031.78 €	202 721 797.23 €
Résultat 2012		9 559 276.80 €	-41 709 508.62 €
Résultat de clôture par section		31 469 903.78 €	-67 714.23 €
RESULTAT TOTAL		31 402 189.55 €	

B/ Les restes à réaliser consolidés

	RàR Dépenses	RàR Recettes	Besoin de financement des RàR
Budget principal	2 054 339.13	86 995.64	1 967 343.49
Budget annexe Transports	277 886.40	0	277 886.40
Budget annexe CRR	82 655.53	0	82 655.53
Budget annexe Déchets	516 402.62	0	516 402.62
Budget annexe ZA Noret	0	0	0
Budget annexe ZA Portès de Vesoul	0	0	0
RàR consolidés	2 931 283.68	86 995.64	2 844 288.04

A la majorité, 14 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces propositions d'affectation des résultats 2013 sur le budget 2014 au titre du budget principal et des budgets annexes.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstentions : 14

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le - 4 JUIL. 2014